Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0,60
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 1,50
Chronique locale	— 4,00

TEMPÉRATURE

Lille, le 12 mars.

Minimum, nuit, abrité	1°0
Minimum, nuit, découvert	0°4
Surface du sol, 8 h. du matin	4°0
A 1 mètre de profondeur	5°0
De l'air à l'ombre	3°0
Maximum, jour, à l'ombre	5°8
Maximum, jour, au soleil	7°0

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°/=87
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : N.

BAROMÈTRE. — Le 12 mars (2 h. du matin) la pression est de 766 m/m ; le 13 mars (2 heures du matin) la pression est de :

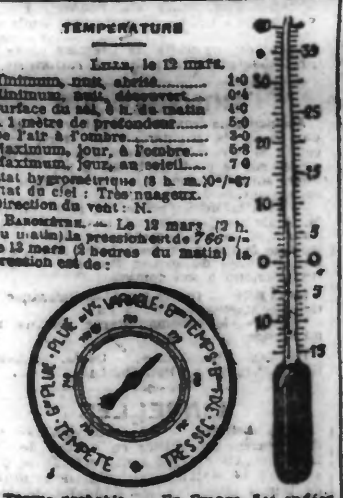

Temps probable. — En France, des ondées sont probables dans l'Ouest; dans les autres régions le ciel va rester nuageux avec température normale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'IMPOT SUR LE REVENU (suite)

Une discussion confuse s'élève entre MM. CAILLAUX, MALVY, FOUQUET et MONSERVIN.

Le député de l'Aveyron estime que si la Chambre repousse son amendement, l'agriculture se trouvera payer 10 % de ses revenus à l'Etat.

M. PELLETAN lui répond : Le projet, dit-il, est consacré à l'agriculture, à laquelle il assure des avantages inespérés. (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. JAURÈS se joint à M. Pelletan et fait appel à la modération de la Chambre.

M. MONSERVIN retire son amendement et l'article 9 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 6 h. 1/4.

SÉNAT

LA RÉHABILITATION DES FAILLIS

Le rapporteur, M. Vagnet, expose que la nouvelle loi aurait pour objet de réduire de dix ans à trois ans le délai qui est actuellement imposé aux faillis simples avant de pouvoir recouvrer leurs droits civils.

M. FORTIER dépose un amendement d'après lequel les faillis et les liquidés judiciaires ne seront éligibles qu'après réhabilitation, ou après dix ans de la déclaration de faillite ou de liquidation judiciaire.

M. LEGRAND, puis le GARDE DES SCEAUX combattent cet amendement.

M. BERENGER estime qu'il faut laisser au failli le souci de sa propre réhabilitation et qu'on ne peut ainsi décréter la réhabilitation de droit au bout d'un certain délai. Il faut au moins laisser le tribunal juge de la recevabilité de la demande. C'est dans ce sens que l'orateur dépose un amendement.

M. GOURJU combat la thèse de M. Bérenger, et après une courte intervention de M. Brouin, la discussion générale est close, et les six premiers paragraphes de l'article unique sont adoptés.

Mais l'amendement de M. Bérenger, ainsi conçu : « Peut obtenir sa réhabilitation en cas de probité reconnue après 10 ans, le failli non banqueroutier » est repoussé par 156 voix contre 98.

L'ensemble du projet est ensuite adopté.

LA MISSION LAIQUE D'ORIENT

Le Sénat examine alors le projet d'une subvention annuelle de 18.000 francs pendant une durée de 15 ans, à la Mission laïque de l'Orient.

M. Delahaye combat ce projet avec ardeur. Il aura pour effet, dit-il, de réduire les crédits déjà trop restreints affectés jusqu'ici aux établissements congréganistes.

L'orateur demande de ne pas faire œuvre d'esprit de secte et de rejeter le projet.

La suite est renvoyée à samedi. La séance est levée à 6 h. 35.

TRACTS A RÉPANDRE

L'Œuvre néfaste

Parents, attention

Le salaire est sacré, n'y touchez pas

Le cent, 0,50 ; *franco*, 0,65
Le mille, 3,00 ; — 3,85

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

Appel aux Catholiques

Un jour, le cardinal Sarto, patriarche de Venise, aujourd'hui Pie X, inquiet des difficultés que rencontrait le journal catholique de son diocèse, n'hésitait pas à déclarer : « Si je devais donner ma croix pectorale, engager mes ornements et mes meubles pour garantir l'existence de ce vaillant journal, je le ferais et de grand cœur.»

C'est avec cette même claire intelligence des besoins de notre temps que Mgr Delamaire, dans son Instruction pastorale pour le Carême de 1908, trace de main de maître les devoirs des catholiques envers la Presse.

C'est à la fois un cri d'alarme et de secours que jette Mgr le Coadjuteur de Cambrai en faveur de la Bonne Presse ; c'est aussi un grave avertissement, une forte et salutaire leçon donnée à tous, avec une vigueur et une franchise qui ne reculent pas devant les vérités sévères — parce qu'il est nécessaire que ces vérités soient dites.

Qui le penserait, en effet ? — A l'heure où tant de personnes généreuses se privent obscurément du nécessaire pour envoyer leur obole au bon journal, à l'heure où d'excellents organes végètent ou sont menacés de mort, faute d'un peu d'argent, certains catholiques dépensent non seulement leur superflu, sans songer aux devoirs indispensables, mais ne rougissent pas de se faire les bailleurs de fonds de la Presse maçonnique,

Au mépris du simple bon sens, contrairement au devoir le plus évident, ils soutiennent de leurs deniers des journaux qui font profession de détruire ce que nous édifions, de haïr ce que nous honorons et qui sont, en un mot, les adversaires déclarés de tous nos principes, tant politiques que religieux.

Cette sorte de trahison, le courageux prélat la dénonce avec une tristesse profonde et une légitime indignation, et il demande instamment aux catholiques de prendre conscience de leur responsabilité, il les adjure de soutenir plus efficacement ceux qui les défendent : c'est un devoir de justice envers ceux qui luttent et c'est l'indispensable moyen de sortir de l'intolérable situation dans laquelle nous nous débattons.

Ce vibrant appel trouvera certainement dans toute la France un puissant écho ; car s'il est encore des catholiques qui méconnaissent leurs devoirs en matière de Presse, nombreux sont ceux qui sentent la nécessité d'une solidarité plus chaude, plus étroite et plus forte entre eux et leurs organes ; beaucoup demandent que les sacrifices nécessaires remplacent les gémissements et les récriminations stériles.

Il est beau de célébrer la puissance incomparable de la Presse ; il est beau de la proclamer la « grande force » de notre époque, le « levier » qui soulève les masses, comme le vent soulève les flots de la mer ; il est beau de dire que le journal est le maître de l'opinion, le gouvernail des idées, l'arme électorale par excellence ; mais c'est insuffisant : il faut tremper cette arme, il faut utiliser cette force.

Certes, il faut à la bonne Presse les qualités de la rédaction, une propagande active et éclairée ; mais il lui faut aussi le dévouement effectif de ses amis.

Le fonctionnement d'un journal et l'extension de son champ d'influence, on le comprend sans peine, sont œuvres aussi coûteuses qu'ardues. Une large publicité ne parvient pas toujours à balancer les sommes considérables que coûtent annuellement les agences de renseignements, le reportage, la rédaction et l'impression.

Le prix de vente baisse au fur et à mesure que grandissent les besoins de la propagande, que s'accroît la concurrence acharnée des adversaires.

Or, quand on songe aux quelques centimes que coûte un journal acheté au colporteur, on se demande comment il est possible de donner pour si peu de chose une telle pâture intellectuelle et une semblable abondance de nouvelles, arrivées ce même jour, de toutes les parties du monde.

Il n'est donc pas étonnant que de nombreux organes de la Presse honnête connaissent des besoins d'argent, et on ne saurait trop se pénétrer de l'impérieux devoir qui s'impose de contribuer à l'œuvre si nécessaire de la bonne Presse par une généreuse collaboration financière.

Trop souvent on se contente de quelques sacrifices au moment des élections. Cela n'est pas suffisant : on ne change pas les idées en trois mois. — La propagande par la Presse doit être continue, sinon elle est illusoire. Quand on arrive à modifier peu à peu les idées, il faut les maintenir et, constamment, au poison opposer le contre-poison.

Soyons généreux et agissons ; car nos adversaires, eux non plus, ne s'endorment pas : ils ont créé pour la propagande laïque l' « Office central des journaux pour tous ». Là, ils recueillent le plus de mauvais journaux possible et les envoient journellement à des « destinataires militants ».

Cet office alimente déjà plus de 10.000 correspondants et son champ d'action augmente sans cesse, avec les ressources mises à sa disposition.

Que le pressant appel de Mgr Delamaire soit donc entendu partout ; il nous parle avec la sollicitude, l'expérience d'un père et l'autorité d'un chef ; il faut l'écouter et lui obéir.

Dans nos foyers, dans nos comités, dans nos cercles d'études, dans nos réunions de jeunesse, lisons ces pages, méditons-les et prenons les résolutions qu'elles réclament de nous.

Par l'élévation de son but, son utilité, le rayonnement de son action, la Presse catholique mérite la première place dans le budget des œuvres. Loin de nuire aux autres, elle est, par nature, destinée à être leur sauvegarde, leur vie et leur force.

A. R. T.

ÉCHOS

CONTRE L'AME DES ENFANTS

Dans une école des environs d'Arras, l'instituteur, s'adressant à un enfant timide, lui demande : « Dis donc, toi, fais-tu ta prière ? » — L'élève hésitant : « Non, Monsieur. » — (A part), à son voisin : « Oui, je la fais, mais je lui dis que non, pour qu'il me laisse tranquille. »

L'instituteur, à un autre : — « Et toi, fais-tu ta prière ? » — Non, Monsieur ! »

Maître Aliboron. — « Ah ! toi, je sais que tu es un beave'l » — A un troisième : « Et toi, tête de jésuite, fais-tu ta prière ? » — Le troisième : « Oui, Monsieur, je la fais ! »....

Voilà qui en dit long sur la fameuse neutralité scolaire, n'est-ce pas ?

IL NE MANQUE QUE L'ARGENT

C'est Pelletan qui le dit dans « Le Réveil du Nord ».

« On disait qu'ils (les députés) s'imaginent avoir accompli l'œuvre attendue, alors qu'ils en ont laissé de côté la portion la plus difficile. Rien de plus aisé que de préparer une loi qui promette des traités aux travailleurs : la besogne sérieuse commence quand il faut la doter des millions qu'on exige. On n'aura rien fait, tant qu'on n'aura pas fait cela. »

Nous n'avons jamais dit autre chose.

C'est l'argent qui manque.

Mais que faire sans argent ?

NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur, à l'occasion des Expositions de Milan, Tourcoing, Amiens :

MM. J.-B. Flament, industriel à Tourcoing ; Henri Glorieux, tissus, à Roubaix ; Gustave Grau, artiste peintre à Paris ; P. Meurisse, négociant en bois à Lille ; Prouvost, filateur à Roubaix ; Fr. Roussel, fabricant de tissus à Roubaix ; Ed. Sée, ingénieur-constructeur à Lille ; Tiberghien, fabricant de tissus à Tourcoing ; Masure-Six, industriel à Tourcoing ; Félix Joubert, administrateur de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing ; Henneton, ingénieur-conseil des villes de Lille, Tourcoing et Armentières ; Adolphe Thomas, directeur de la Société Française de Constructions économiques, à Denain.

LES COMMUNICATIONS DOUAI-LILLE

Nous avons annoncé récemment, que la Compagnie du chemin de fer du Nord avait décidé la création, pour le premier mai prochain, d'un train rapide partant de Douai à 1 heure 57 du soir pour arriver à Lille vers 2 heures 1/2.

Nous croyons savoir que cette Compagnie, désireuse de donner satisfaction aux desiderata du public douaisien, étudie la création d'un autre train rapide qui partirait de Douai pour arriver à Lille vers 8 heures du matin.

Ce train, si nous sommes bien informés, serait mis en marche à partir du 1er mai prochain.

Université catholique

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Vendredi 13 mars, à 5 heures 1/4. — M. Witz : « Les Phénomènes qui échappent à nos sens » (11, rue de Toul).

Gazette du Nord

Mr. Gustave Parent, chanoine honoraire, curé-doyen de MERVILLE depuis vingt ans, vient d'être rappelé à Dieu le 12 mars, après une courte maladie, dans sa 59e année, administré des sacrements.

La nouvelle de la mort, survenue à huit heures du matin, a causé dans tout Merville une stupéfaction d'autant plus grande que, depuis deux jours, un mieux s'était déclaré dans son état et qu'on pouvait espérer son entrée en convalescence sous peu.

Les regrets sont universels, unanimes. M. le chanoine Parent possédait au plus haut degré la bonté, la bienveillance, la prudence, en un mot, toutes les vertus sacerdotales. Aussi était-il singulièrement apprécié et aimé par tous ses paroissiens, pour qui il avait lui-même un amour et un dévouement sans bornes.

Il est mort saintement comme il a vécu, après avoir reçu en pleine connaissance tous les secours de la religion.

Ses funérailles ne sont pas encore fixées : elles auront probablement lieu lundi, à onze heures.

On annonce la mort :

A POMMEREUL (Belgique), de Maître Eugène-Joseph Thibaut, aumônier des Frères Maristes pendant 34 ans, pieusement décédé, muni des Sacrements, le 7 mars. Les funérailles ont été célébrées lundi et l'inhumation a été faite mardi à Locre (Belgique), près Bailleul.

Le défunt était le frère de M. l'abbé Thibaut, doyen de Cassel et précédemment curé de N.-D. des Victoires à Marcq-en-Baroeul.

A BRUAY-SUR-L'ESCAUT, de Mme Roche, née Sophie Cellez, décédée à l'âge de 61 ans, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui vendredi, à 4 heures. Elle comptait depuis très longtemps parmi les abonnés de la « Croix ».

Aujourd'hui à 10 heures, auront lieu, en l'église Saint-Christophe, à TOURCOING, les funérailles de Mme Toulemonde-Eloy, décédée après une courte maladie, dans les sentiments de la plus chrétienne résignation. Cette mort met en deuil deux des familles les plus honorablement connues de Roubaix et de Tourcoing et prive les œuvres de la paroisse Saint-Christophe d'une personne qui leur était généreusement dévouée.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

La croisière du navire-hôpital

On sait qu'un prêtre du diocèse de Cambrai, M. l'abbé Crémon, est l'aumônier du Navire-Hôpital « Le Saint-François d'Assise ». Voici l'itinéraire que suivra ce navire au départ du Havre pour l'Islande :

Le Navire-Hôpital quittera le Havre le dimanche 15 mars pour se rendre à Morlaix, où il restera jusqu'au 20. De là, il se dirigera par le canal Saint-Georges sur les îles Westmann, parmi lesquelles il croisera vers le 29 ou 30 mars, et dans le port desquelles il entrera vers le 6 ou 7 avril.

De là, il fera voiles pour Nordfiord et arrivera à Faskrudfiord vers le 10 avril où il restera 4 à 5 jours pour ravitaillement.

De Faskrudfiord, il fera escale à Patrixfiord, et après avoir repassé par les îles Westmann, il relâchera à Reyklawick vers le 2 ou 3 mai, pour quitter définitivement l'Islande vers le 10 mai après avoir remis dans chaque baie les lettres adressées à nos pêcheurs.

Ces lettres doivent être adressées au Havre avant le 14 mars ou à Morlaix avant le 19.

Nous profitons de cette occasion pour recommander chaleureusement à nos lecteurs l'Œuvre du Navire-Hôpital pour nos Islandais.

Ce navire ne fait pas seulement le service de correspondance, il recueille aussi les pêcheurs blessés ou malades. A son bord toutes les épaves vivantes qu'a endommagées la brutale violence de l'Océan glacial reçoivent tous les soins possibles et aussi toutes les douceurs que peuvent leur donner les admirables garde-malades qui affrontent tant de dangers et de souffrances pour les secourir.

Nulle charité ne peut être mieux placée que celle-là, nulle ne soulagera des éprouvés plus méritants et plus vaillants.

Et puis quelle consolation pour les femmes, les mères et les enfants de nos braves Islandais que de savoir que l'homme qu'ils aiment ne sera plus un abandonné dans l'immensité froide et inhospitalière des mers polaires, et que des mains secourables seront là pour les disputer à la maladie et à la mort, et que, dans ces mains, il y aura en outre des douceurs venues de France qui mettront un sourire dans l'horreur lointaine de leur souffrance.

P.-S. — Les offrandes les plus minimes pour l'entretien du Navire-Hôpital et pour ses malades peuvent être adressées à Mme Georges Gombert-Masse, présidente du Comité à Gravelines (Nord).

Syndicat de la boulangerie

Mercredi 11 mars 1908 a eu lieu, à Lille, le Congrès de la Boulangerie du Nord et du Pas-de-Calais, coïncidant avec la réunion du Syndicat départemental du Nord.

Plus de 120 délégués, représentant 28 syndicats, assistaient à cette réunion, qui était présidée par M. Mience, président du Syndicat départemental et du Syndicat général de France.

Les questions suivantes ont été examinées :

Projet de loi relatif à la réglementation de la taxe du pain. — Les Conseils généraux devant être consultés dans leur prochaine session à ce sujet, tous les syndicats sont invités à faire des démarches pour éclairer la religion des conseillers généraux.

Vente du pain. — Pour se préserver des rigueurs causées par une interprétation abusive de la loi du 1er août 1905, le Congrès recommande aux boulangers de toujours établir nettement la distinction entre le pain ordinaire et le pain de fantaisie. La forme d'un pain ne pouvant être indicative de son poids, le pain ordinaire doit toujours être vendu au poids. Les pains de fantaisie, au contraire, sont vendus à la pièce, mais le public doit être loyalement prévenu, soit par voie d'affiches, de circulaires ou autres. Le Congrès appelle l'attention sur l'importance de la dénomination des pains, qu'il serait plus pratique de désigner exclusivement par leur prix de vente.

Loi sur le repos hebdomadaire. — Le Congrès se déclare partisan de l'accord entre patrons et ouvriers, préconisé par le projet élaboré par la Commission du Travail de la Chambre des députés ; mais à condition que cet accord puisse être réalisé par maison et non par groupes professionnels ou régionaux.

Pain étranger. — Le Congrès se déclare favorable à la réglementation de la tolérance accordée par le tarif des douanes aux petites quantités de pain, dans le sens du projet présenté par M. Mience et adopté par la Société des Agriculteurs du Nord le 4 mars dernier.

Coopératives. — Le Congrès demande que la patente de revendeur de pain soit appliquée aux dépositaires des coopératives, comme aux dépositaires des boulangers ordinaires.

Levure de grain. — Le Congrès décide de mettre à l'étude les moyens d'enrayer la hausse continuelle de ce produit, qui ne semble pas justifiée.

CHOSES et AUTRES

TROP PARLER NUIT

On votait, lundi dernier, sur le paragraphe 5 de la loi Caillaux : « l'impôt sur les bénéfices agricoles », et la lutte était chaude.

Quand on proclama les résultats après pointage — le paragraphe se trouvait adopté par 271 voix contre 240.

Il y eut des applaudissements à gauche... et un vif incident.

M. Zévaès hurlait. — Sans compter les bulletins qui ont été volés.

M. le Président. — Vous ne pouvez pas prononcer de semblables paroles ; elles ne figureront pas à l' « Officiel ».

M. de Villebois-Mareuil. — S'il y a eu vol, ce n'est pas du côté de la droite.

M. Zévaès. — Vous verrez demain de nombreuses rectifications faites au procès-verbal...

En effet, les rectifications sont venues. Elles ont même été considérables.

Le 10, au matin, le « Journal Officiel » en publiait une première série qui ramenait la majorité de 31 à 3 voix ! Et le 11, une seconde série de rectifications changeait la majorité en minorité !

Ce n'est plus 271 voix contre 240 qui ont soutenu M. Caillaux, mais 253 contre 264...

Alors M. Zévaès, s'il y a eu des bulletins volés, vous savez de quel côté maintenant. Et puisque vous êtes un partisan si acharné de la justice, vous allez reprendre sous une autre forme l'amendement de M. de Villebois-Mareuil !

Mais non, M. Zévaès laissera agir la jurisprudence que tous les peuples nous envient : le paragraphe, non voté, restera adopté... et M. Caillaux, battu, restera victorieux.

C'est égal : une autre fois, les députés de la gauche feront bien de tourner sept fois la langue avant de parler.

Je ne dis pas cela pour Delecroix ou Guislain qui la tournent septante fois sept fois !

L. MOKRI.

Les funérailles du légionnaire Bourgois

A TOURCOING

Les funérailles du légionnaire Bourgois, tué au combat de Settat, ont eu lieu jeudi, à neuf heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur au milieu du concours de toute la population. De la maison mortuaire, rue du Point-Central, 10, à l'église, les trottoirs du boulevard Gambetta regorgent d'une foule sympathique. A toutes les maisons, le drapeau national est cravaté de crêpe et mis en berne.

La levée du corps est faite par M. le chanoine Leclercq, doyen de Saint-Christophe accompagné de MM. le pro-doyen Gruson, de Notre-Dame, et Gavelle, curé de Notre-Dame de Lourdes. La plupart des prêtres de la ville prêtent leur concours à la funèbre cérémonie.

Le cercueil disparaît sous un magnifique drapeau tricolore frangé d'argent. Les cordons du poêle sont tenus par MM. Emile Heinrich, président des Anciens soldats coloniaux et par six soldats, MM. Mauborne, du 43e ; Deshonnets, du 6e chasseurs ; Lemahieu, du train des équipages; Dequisch, du 16e bataillon de chasseurs ; Loyez, soldat colonial ; Delplanque, du 3e spahis, et par un ami de la famille, M. Henri Carpentier.

Suivant immédiatement le corps venait un marin du « Gallilée », M. Verhaven, blessé à Casablanca et décoré de la médaille militaire — c'est le plus jeune médaillé de France — qui portait sur un coussin la médaille coloniale de Bourgois.

Outre le cortège officiel dont nous avons donné hier la composition on remarquait la présence d'une délégation de l'école libre de la rue du Rhin où Bourgois a fait ses études ; de l'école libre de la place Leverrier et du collège.

Dans le cortège avait également pris place l'école de tir et d'instruction militaire de Tourcoing conduite par son directeur, M. le capitaine Guéranger et dont on remarquait la belle couronne.

Les couronnes étaient du reste fort nombreuses. Citons celles des Anciens Coloniaux, de la Mutuelle des Anciens Sous-Officiers et Soldats, des Sauveteurs du Nord, des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, de l'Union Tourquennoise, de la Société Saint-Paul, rue d'Alsace. La municipalité avait offert une superbe palme.

Un service d'ordre commandé par le Commissaire central maintenait la foule sur les trottoirs pour laisser libre la route parcourue par l'imposant cortège.

Par suite de l'énorme affluence et pour éviter l'envahissement de l'église, les portes avaient été fermées et un service d'ordre rigoureux était dirigé par M. Tardis, commissaire central.

L'église fut trop petite pour contenir toutes les délégations, beaucoup de personnes durent rester dehors.

Le chœur était tendu de draperies noires et autour du catafalque sous lequel reposait le cercueil recouvert du drapeau tricolore étaient déposées la plupart des couronnes.

M. l'abbé Ducoulombier, curé de la paroisse, officiait. La maîtrise dirigée par M. Henri Depoortère, maître de chapelle, et renforcée par les maîtrises des diverses paroisses, interpréta la Messe de Mazingue. M. Emile Flipo, organiste de la paroisse, a rendu une très belle improvisation. M. Capi, avec beaucoup d'expression, a chanté les solis.

La Musique municipale a joué une marche funèbre de Beethoven. La Fanfare du Point-Central a également fait entendre un morceau : « Fragilité », de Mirster.

Après l'Evangile, M. Ducoulombier, le vénérable curé du Sacré-Cœur, prononça l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE M. DUCOULOMBIER
curé du Sacré-Cœur

Je ne veux pas que le Saint Sacrifice s'achève, sans que l'Eglise, dont je suis le prêtre, ait payé son tribut d'hommages au légionnaire Adolphe-Philippe Bourgois, titulaire de la médaille du Sahara, blessé au combat de Settat le 15 janvier dernier et décédé le 18 du même mois, à l'âge de 26 ans.

L'Eglise, dont il fut l'enfant, lui doit d'abord l'hommage de son admiration.

L'Eglise a toujours voué un culte à la patrie. Le patriotisme est un des principes de son immuable doctrine et une des formes de sa religion, surtout quand cette patrie est la France, fille aînée de l'Eglise. Non, nous ne répudions aucune de nos gloires nationales et nous nous inclinons volontiers devant le drapeau de la patrie, surtout quand il est empourpré comme aujourd'hui du sang d'un de ses soldats.

Voilà pourquoi, en ce jour, pour glorifier ce brave jeune homme, ouvrier modeste, mais que son patriotisme et sa mort glorieuse ont comme ennobli, elle déploie toutes les pompes de son culte et lui fait des obsèques solennelles.

C'est son droit et son devoir.

Adolphe Bourgois, élevé dans l'amour de la France par un père, dont il sera l'éternel honneur, élève de nos écoles chrétiennes, où il a appris à aimer son pays, ce vaillant soldat se distingua toujours au régiment par sa bonne conduite et son esprit de discipline. Cité plusieurs fois à l'ordre du jour et plus particulièrement dans le sauvetage de l'échouement de la « Nive », il marcha toujours au champ d'honneur avec intrépidité, et quand, dans cette dernière campagne, il fut atteint par une balle marocaine, accepta bravement de mourir pour la patrie, malgré le regret d'être obligé de dire adieu à son vieux père et au glorieux drapeau, qui allait devenir son linceul.

Honneur donc à ce brave patriote, à ce vaillant enfant de la France. Il sera une des gloires de notre ville de Tourcoing : son nom répété dans l'avenir par les témoins de cette magnifique cérémonie, restera comme un exemple vivant de patriotisme pour nos futurs soldats.

Aussi en face de cette mort si glorieuse, en face du spectacle que vous avez sous les yeux, je comprends que tous ceux qui ont au cœur l'amour de la religion et de la France, aient tenu à assister à ces obsèques. Prêtres ici présents, illustre général, braves soldats, administrateurs de la cité, magistrats, membres des diverses associations, citoyens de la France, enfants de Tourcoing, inclinons-nous tous devant ce glorieux cercueil, qui renferme les restes d'un héros.

En ce moment, tous les cœurs battent à l'unisson. Il n'y a plus qu'un seul souffle patriotique, qui anime tous les cœurs.

Quand le chevalier La Tour d'Auvergne, mort au champ d'honneur, fut porté à sa dernière demeure, son général rassembla le régiment, le fit passer devant le cercueil et commanda que chaque soldat inclinât son arme devant la dépouille du héros.

Pénétrez-vous des mêmes sentiments dans le défilé qui va commencer dans un instant, et montrez par votre attitude respectueuse que l'Eglise, la France et surtout Tourcoing, savent apprécier et exalter le courage patriotique de ses enfants.

Mais l'Eglise et nous tous, ses enfants, nous devons à ce brave soldat non seulement notre admiration, mais une prière publique et solennelle.

FEUILLETON 54

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

IV

Premiers incidents de guerre

Le trajet d'Andevourante à la côte d'Afrique peut très facilement s'effectuer en trois jours ; pour un marcheur comme la « Florida », la distance devait être couverte plus rapidement encore.

Conduit par John et par le pilote indien dont on s'était assuré les services, le yacht fila belle allure.

Le lendemain, vers midi, l'on passait sous les bastions abandonnés de Fort-Dauphin, et l'on contournait le cap Sainte-Marie, pointe Sud de la grande île.

Le ciel était radieux, la mer scintillait comme un miroir.

Nos amis avaient oublié les tribulations passées ; leurs cœurs s'étaient rouverts à la joie et l'on parlait avec entrain de l'avenir.

Tout le monde était réuni dans la cabine de M. Donegal.

Benjamin Coco, pomponné, tiré à quatre épingles, mais les pieds toujours veufs de chaussures, continuait à entretenir sa sœur en langue caïre ; en ce moment il lui racontait comment il s'était enrichi et déjà il proposait de retourner à Paris, après l'expédition, et d'y mener avec sa sœur la vie d'un paisible bourgeois.

Benjamin Coco pouvait vivre largement de ses rentes, pour sa part il se paierait un joli tilbury avec une couple d'alezans, il achèterait des chiens de chasse et irait tous les soirs faire sa partie de billard dans un café de bonne compagnie.

A Paméla, il offrirait une montre d'or, un beau parasol et des falbalas de toutes couleurs.

Benjamin Coco n'avait qu'un regret, celui de ne pas pouvoir se procurer à prix d'or ce qu'il ambitionnait le plus au monde, une peau blanche.

Mais on ne savait pas, la science a fait de tels progrès et peut-être qu'après tout...

Chez Eustache Galimard, l'instinct professionnel avait repris le dessus ; et, penché sur sa table, il rédigeait le premier chapitre des mémoires qu'il publierait plus tard sous le titre « Les Millions de Zézette », mémoires dont son journal s'empresserait d'accueillir la primeur et qui, du coup, le hisseraient sur le piédestal de la célébrité.

Aristide Lavignette, nouveau Tartarin, fourbissait avec un soin méticuleux sa carabine et ses revolvers.

Depuis qu'elle se trouvait à bord de la « Florida », Mlle Josselin avait repris son costume féminin ; les cheveux relevés en torsade, vêtue d'une longue robe blanche, elle apparaissait à tous comme une vivante incarnation de la grâce et de la beauté.

A la prière de ses amis, elle avait pris place au piano : ses doigts agiles couraient sur le clavier, accompagnant Gédéon, qui, de sa voix puissante, chantait un vieil air du pays de France.

Cette musique tendre et mélancolique montait des profondeurs de la cabine comme une douce mélopée et s'en allait au loin s'épandre sur les flots.

Tout le monde s'était arrêté, qui dans sa conversation, qui dans ses occupations, et prêtait l'oreille.

Le Yankee lui-même avait laissé éteindre son havane, le dos renversé dans son fauteuil, les pieds sur la table, il se laissait aller au courant de ses impressions.

Aristide se dirigea cautteleusement vers le reporter.

— Quelle expression ! dit-il... Vois donc nos amis ! Sais-tu qu'il me vient une idée, ami Eustache.

— Si elle est bonne, cela m'étonnerait de ta part.

— Ne fais donc pas la bête !... Regarde plutôt Mam'zelle Monte-Cristo et ce coquin de Gédéon.

— Je regarde ! Et après ?

— Comment après ? Tu ne remarques rien ?

— Absolument rien !

— Tu as donc des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne point voir ! Ne te semble-t-il pas que ces gaillards-là sont faits pour s'entendre et que l'aventure se terminera par un mariage ! Oh ! tu as beau hausser les épaules ! Je te dis, moi, que ça finira par un mariage.

L'intonation d'Aristide allait crescendo, les derniers mots furent prononcés à haute voix.

Le bavard se mordit les lèvres.

Mais il était trop tard.

Mlle Josselin avait rougi.

Quant au chanteur, il avait marqué la dernière strophe d'un couac formidable.

Par la maladresse de l'ex-cabotin, une certaine gêne allait régner parmi la compagnie, quand une détonation sourde amena une diversion.

Tous, sauf M. Donegal, sursautèrent.

— Le canon ! dit Aristide.

— C'est bizarre, fit Eustache, il y a longtemps que nous avons dépassé Fort-Dauphin, dont les batteries, du reste, sont abandonnées.

Un second coup suivit de près le premier.

En même temps, John, le mécanicien se précipita dans la cabine.

— Navire à babord ! dit-il.

— Quel pavillon ? demanda M. Donegal sans se déranger.

— Anglais ! Navire de guerre !

— Aoh !

Le Yankee monta sur le pont où toute la compagnie le suivit.

Comme John l'avait annoncé un navire qui cherchait à atteindre la « Florida », courait des bordées à quelques milles au large.

— Alors ! C'est lui qui tire ? demanda Gédéon.

— C'est lui-même.

— Et qu'est-ce qu'il veut ?

— Il nous commande de stopper.

M. Donegal donna un ordre et le drapeau américain alla flotter à la pointe du mât.

Une troisième détonation retentit, mais cette fois suivie d'un bouillonnement dans les flots qui, à cinq mètres de la « Florida » se soulevèrent en colonne d'écume.

— Les gueux ! ils tirent à boulets.

Mais leur navire est un sabot, leur artillerie est détraquée et les canonniers tirent comme des pompiers !

— Sommes-nous à la portée de leurs boulets ?

— Si nous maintenons notre distance, non !

— Je crois que nous avons un canon, John !

— Oui ! un Creusot perfectionné, dont M. Murchinson a acheté le modèle et dont l'unique exemplaire est à notre bord.

— Peut-il toucher le navire anglais ?

— Très facilement !

— Bien John ! Cent dollars si vous abattez le pavillon qui flotte au mât du croiseur.

John, pratique comme tous les Yankees, ne se fit pas répéter la proposition.

Il alla à l'arrière du yacht, ouvrit une écoutille et, au moyen d'un palan, amena sur le pont un petit canon qu'il débarrassa de sa housse.

Le canon avait les apparences d'un jouet. Mais les apparences sont trompeuses. Et une fois de plus l'événement allait le démontrer.

En un clin d'œil le jouet fut chargé.

Le mécanicien pointa et lâcha un premier coup.

Le projectile ne porta pas.

Le Yankee tira une deuxième fois.

Même résultat.

Il introduisit une troisième charge dans la culasse.

Des lunettes d'approche à la main, nos amis suivaient cet extraordinaire exercice de tir.

John resta une longue minute penché sur le canon.

Puis il pressa la détente.

— Hip ! hip ! hip ! hurrah ! pour la libre Amérique ! hurla M. Donegal.

Mlle Monte-Cristo et ses amis applaudirent.

— Ça y est ! dit simplement le mécanicien.

Effectivement le pavillon anglais venait de s'abattre et avait dégringolé dans la mer.

De leur côté les artilleurs anglais n'étaient pas restés inactifs.

A leur bord les détonations se succédaient de minute en minute.

Et de minute en minute aussi leur tir se réglait.

Le dernier projectile s'était abattu à vingt mètres à peine de « Florida ».

— Nous avons perdu du temps ! fit le mécanicien, les englishmen nous gagnent de vitesse.

— Cent dollars si ce soir même nous avons perdu ce navire de vue ! Doublez la pression !

— Ce sera insuffisant.

— Triplez !

— Pas assez !

— Quintuplez alors !...

John eut un instant de réflexion.

— All right ! dit-il.

Et il descendit dans les chambres de chauffe.

Bientôt on s'aperçut que l'allure de la « Florida » était de plus en plus rapide.

Elle ne tarda pas à devenir vertigineuse.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE